

SOMMAIRE GENERAL DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DU PARC EOLIEN DU JUSSELIN

Le terme « **PJ n°X** » fait référence aux pièces à joindre à la demande d'autorisation environnementale, mentionnées dans le CERFA n°15964*01.

1. CERFA n°15964*01

2. Note de présentation non technique (PJ n°7)

Identité du demandeur
Localisation de l'installation
Description du projet
Site
Historique
Eléments techniques
Garanties financières et remise en état du site
Principaux enjeux environnementaux
Principaux impacts et mesures associées
Synthèse de l'étude de dangers

3. Description de la demande

Préambule et lettre de demande
Identité du demandeur
Localisation de l'installation
Nature et volume des activités
Procédés de fabrication (PJ n°46)
Moyens mis en œuvre
Capacités techniques et financières (PJ n°47)
Garanties financières et remise en état du site (PJ n°60, PJ n°68)

4. Etude d'Impact sur l'Environnement (PJ n°4)

4.1 Etude d'Impact (PJ n°8 incluse)
4.2 Etude acoustique prévisionnelle
4.3 Etude paysagère
4.4 Volet faune-flore de l'étude d'impact environnementale et évaluation d'incidence
Natura 2000
4.5 Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact

5. Etude de Dangers (PJ n°49)

5.1 Etude de Dangers
5.2 Résumé Non Technique de l'Etude de Dangers

6. Documents liés au Code de l'Urbanisme

Conformité au document d'urbanisme (PJ n°64)

7. Documents liés au Code de l'Environnement

Plan de situation au 1/25 000 (PJ n°1)
Plans d'ensemble au 1/2 500 (PJ n°48)

8. Avis et accords consultatifs

Justificatif de la maîtrise foncière (PJ n°3)
Avis des maires et propriétaires sur la remise en état du site (PJ n°62, PJ n°63)

9. Avis des services

10. Avis MRAE et réponse de Neoen

Avis MRAE
Réponse à l'avis par Neoen

À noter : la PJ n°2 (« éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier ») est répartie dans les différentes pièces du dossier.